

DU JOUET ADAPTE... **A L'APPARTEMENT INTELLIGENT**

C. CALLES, enseignante
D. VERGEAU, orthophoniste
CRF Paul Dottin - Ramonville-Saint Agne

Il apparaît peut-être « curieux » de parler du jouet alors que les sujets présentés, lors de ce congrès, s'adressent plus particulièrement à l'adulte. Mais nous souhaitons tracer une ligne de force entre l'éducation du jeune enfant handicapé et l'utilisation du contrôle de l'environnement pour un adulte ; nous nous proposons de faire suivre un programme aux jeunes enfants en considérant, dès le départ, quelles seront éventuellement leurs possibilités d'intégration dans la société avec l'aide des nouvelles technologies.

Le travail nous allons vous présenter se situe dans un processus de recherche qui a démarré il y a six ans ; c'est actuellement une des orientations de l'établissement.

Le Centre Paul-Dottin est un centre de l'ASEI (Association pour la sauvegarde des invalides), comprenant plusieurs services :

- hospitalisation complète et de jour ;
- hospitalisation de jour de bilan et traitement précoce du nourrisson ;
- clinique chirurgicale.

Les handicaps de ces enfants sont :

- IMDC (avec ou sans troubles associés) ; -
- traumatismes crâniens ;
- myéломéningocèles ; -
- séquelles neuromotrices diverses.

Dès le départ de notre expérience, l'intervention en équipe pluridisciplinaire a été voulue. Une enseignante et une orthophoniste, puis une éducatrice constituent l'équipe de base : nous intervenons avec d'autres techniciens sur des groupes classes essentiellement.

Nous avons débuté avec des enfants de 12-13 ans en rupture de communication. Notre démarche a été de procurer des moyens pour pallier cette insuffisance :

- avec des codes de communication non verbale ;
- avec des stratégies de communication ;
- en travaillant sur les adaptations pour avoir accès à l'ordinateur ;
- en travaillant sur les contenus des programmes.

Rapidement, nous nous sommes rendus compte que des stades d'évolution antérieurs nécessaires faisaient défaut à ces enfants dans les apprentissages et nous en sommes arrivés à penser que, là encore, dans ce domaine de la communication, plus un traitement est mis en place de façon précoce, plus il a de chance de succès.

Pour ces enfants, la vitesse d'apprentissage du Bliss et son utilisation ont été rapides. Par contre, la vitesse dans l'acquisition de la maîtrise du geste sur le contacteur a été lourdement entravée par le handicap moteur.

Les capacités intellectuelles, fonctionnelles et psychologiques doivent être mises en valeur et prises en compte le plus tôt possible afin d'augmenter les aptitudes et d'éviter les handicaps secondaires. L'exploration de son milieu, la manipulation des objets sont nécessaires à la structuration du petit enfant. L'inertie, l'inaction, la passivité peuvent engendrer la dégénérescence des capacités potentielles présumées qui restent inexploitées.

Tout ceci nous a conduit à intervenir avec des jeunes enfants dans l'apprentissage du contrôle de l'environnement.

Notre objectif est : développer l'autonomie de communication

Nous considérons la communication non en termes restrictifs de langage, mais dans un sens plus large de prise de conscience de soi, en termes d'échanges, de relation avec autrui, de manière verbale ou non verbale (en n'oubliant pas le langage originel qui peut se présenter sous différentes formes : mimiques, attitudes, vocalisations...). Pour cela nous devons :

- créer l'interaction entre l'enfant et son milieu ;
- aider l'enfant à prendre conscience qu'il peut avoir une action sur son environnement humain et matériel ;
- favoriser le milieu pour que celui-ci puisse jouer son rôle dynamique (en donnant des moyens adaptés aux besoins de l'enfant et de son environnement) ;
- développer l'autonomie de déplacement.

Le projet autour de l'enfant est défini avec l'équipe pluridisciplinaire. Des priorités sont énoncées en fonction de l'âge, du handicap moteur, des troubles associés..., mais le, surhandicap de communication reste une constante à prendre en considération. Des bilans sont effectués par les différents techniciens (psychologue, ergothérapeute, kinésithérapeute, orthoptiste, orthophoniste). Une observation dans la vie quotidienne précise sa façon de communiquer (la grille de M. Le Cardinal pourra servir d'outil dans ce domaine).

Pour réaliser ce programme, différents moyens sont mis en place dans deux domaines

- la communication non verbale ;
- le contrôle de l'environnement.

- **La communication non verbale**

- déterminer code oui-non ;
- choisir le code ;
- choisir le support et le mode de désignation ;
- travailler les stratégies de communication tant avec l'enfant qu'avec les adultes qui l'entourent (famille et institution).

• Le contrôle de l'environnement (si ce terme paraît usurpé, alors que l'on parle de jouets, c'est dans une projection dans l'avenir de l'enfant que l'on souhaite se placer). Nous avons mis **des jouets** à leur disposition :

- des peluches ;
- des personnages ;
- des véhicules se déplaçant ;
- une grue dont le plateau monte et descend ;
- animaux fantastiques...

De même, des **jouets « créés »** leur sont proposés :

- la guirlande lumineuse ;
- le tableau à double entrée (4, 9 ou 16 cases) ;
- le dé électronique.

Ces jouets sont tous reliés à un même type de contacteur.

Un projet, dans ce domaine, nous paraît intéressant : c'est le véhicule programmable. A partir d'une voiture électrique pour enfant, les adaptations ont été conçues pour qu'un enfant handicapé puisse conduire ce véhicule : les pédales et le volant sont remplacés par un tableau de bord où les touches sensibles indiquent les directions et les chiffres. Ainsi pourra-t-il programmer son déplacement et vivre ce qu'il aura anticipé. Le siège auto sera remplacé par une coque et des sangles.

Dans le contrôle de l'environnement, l'ordinateur est un maillon essentiel. Avec toutes ces fonctions que nous lui donnons.

De même l'apprentissage du **fauteuil électrique** qui augmente l'espace de communication, fait partie de ce tableau, ainsi que **les synthèses de parole**.

La multiplicité de ces moyens offerts à l'enfant puis à l'adolescent lui permettront de mieux appréhender la vie dans un appartement adapté.

Avec ces différents moyens mis en place, des paramètres spécifiques sont à travailler :

- l'acceptation des moyens ;
- l'accessibilité des moyens travaillés plus particulièrement par L'ergothérapeute ;
- la prise d'initiative sera valorisée sous toutes les formes et favorisée dans la vie quotidienne.

Par rapport à ces nouvelles technologies, l'environnement se positionne avec de nouvelles normes et considère les limites dues au handicap de l'enfant, les limites de l'adulte (parents ou soignant) utilisant les codes, les jouets, les limites des moyens utilisés (limite du vocabulaire du code, de l'utilisation de la tablette).

De même, nous devons multiplier les situations où il aura des choix à faire :

- choix dans les jouets présentés ;
- choix dans les déplacements avec le fauteuil électrique et des personnes avec qui il veut converser...

Faire des choix signifie prendre du pouvoir dans l'environnement.

Afin d'illustrer ces propos, nous pouvons regarder le film : Moi aussi je pourrais... si.

Questions

- Par rapport à l'annonce du handicap, à quel moment présenter ce matériel adapté comme **technique envisageable** dans la prise en charge de l'enfant ? (en fonction des parents, en fonction de l'enfant)
- Ne faut-il pas régulièrement **redéfinir ces produits**, resituer leur emploi avec l'environnement humain, reconsidérer ses limites ?
- Comment rester **garant du projet** autour de l'enfant lorsque celui-ci est orienté vers un autre centre ?